

■ UNE LÉGITIMITÉ, UN SAVOIR –FAIRE

Depuis 2008, nous avons fait le choix de développer un pôle juridique, dirigé par notre directrice Carole Canette. Notre expertise est reconnue tant dans le champ sanitaire que dans le champ social et médico-social et nous intervenons sur ces thèmes pour des établissements de toutes tailles (CHU, hôpitaux locaux, EHPAD, foyers...) et leurs OPCA.

Toujours passionnés par les enjeux qui traversent les institutions et interrogent les professionnels, sensibles aux témoignages que nous recevions quant aux usages du numérique, nous avons pris le parti de faire travailler ensemble des sociologues et des juristes tous passionnés de formation et fins connaisseurs de l'hôpital et des institutions médico-sociales pour mettre sur pied un programme. En 2014, nous avons été retenus par l'ANFH nationale pour mener une action à l'échelle du territoire national sur ce thème... pour notre plus grand plaisir !

■ DES RÉFÉRENCES

Depuis 2015: Nouvelles technologies et confidentialité :

ANFH Nationale, déployée sur l'ensemble du territoire national

Depuis de nombreuses années: des actions menées dans des établissements de toutes tailles autour du secret professionnel, du devoir de réserve et de la confidentialité (ANFH Champagne-Ardenne, Centre hospitalier Philippe Pinel, UNIFAF Poitou-Charentes, Association ADEI Charentes Maritime, ADAPEI de la Sarthe, UNIFAF Pays de Loire, UDAF 28, EHPAD de Nouan le Fuzelier/ Saint Jean-le Blanc...)

> EN BREF

Objectifs :

1. Comprendre les mutations qui s'opèrent avec l'arrivée des nouvelles technologies communicantes
2. Faire le point sur ses propres modalités d'usage du numérique
3. Resituer les impératifs juridiques en matière de confidentialité
4. Initier / Construire une charte adaptée à votre établissement sur l'usage des nouvelles technologies communicantes pour un usage respectueux des usagers, des professionnels et de la structure



Durée
2+1 jours



Public
tout public



Intervenants
un sociologue + un juriste



Tarif : 1150 € TTC* par jour pour un groupe de 15 personnes maxi
**Ces tarifs incluent les déplacements et hébergements de l'intervenant*

INFOR
Santé

INFOR Santé - 77 Rue Alsace - 45160 Olivet
Tél. : 02 38 84 67 67 - Fax : 02 38 83 87 75 - bienvenue@inforsante.fr
www.inforsante.fr

2017

INFOR
Santé

Nouvelles technologies réseaux sociaux et confidentialité

Mails, facebook, tweeter, et autres forums...
vous protéger, protéger vos agents, protéger les usagers

Les smartphones et autres outils communicants sont partout, y compris dans les poches des soignants. Mais au fait ... **VRAI** ou **FAUX** ?

- Un médecin peut adresser une prescription par mail
- Vrai
 Faux
 Je ne sais pas
-
- Les réseaux sociaux sont un espace d'expression libre et l'on peut y publier tout ce que l'on veut, sans que cela ne puisse être contrôlé par mon employeur.
- Vrai
 Faux
 Je ne sais pas
-
- Le fait de s'exprimer pendant ses heures de travail et dans le cadre de son entreprise sur les réseaux sociaux à propos de sa vie professionnelle est sanctionnable
- Vrai
 Faux
 Je ne sais pas
-
- Sur la plupart des réseaux sociaux les informations que je publie sur moi...
- M'appartiennent et ne peuvent être réutilisées
 Peuvent être réutilisées si on me demande mon autorisation
 Peuvent être réutilisées sans mon autorisation
 Je ne sais pas
-
- Je peux choisir qui voit mon profil en réglant les...
- Règles de sécurité
 Paramètres de sécurité
 Paramètres de personnalisation
 Règles d'utilisation
 Je ne sais pas
-
- Quelle est l'utilité de Snapchat
- Se parler et se voir (Web cam)
 Rencontrer des gens
 Partager des photos temporairement
 Jouer

- > Vous avez des hésitations ? Trouvez les réponses et leurs explications sur notre site internet www.inforsante.fr (rubrique Actus)
- > Vous pensez être seul(e) dans ce cas ? **Pourtant Madeleine Delopital travaille peut-être chez vous ...**

